
Programme de Formation

La comptabilité des opérations de banque - Niveau 1

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Services comptables de banques

Consolidateurs

Utilisateurs d'états financiers de banques : directions des risques, directions financières, contrôleurs de gestion, analystes



Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les principes de comptabilisation en normes françaises des opérations de banque
- Connaître les spécificités du règlement ANC 2014-07
- Analyser les risques bancaires et leur provisionnement
- Comprendre les états financiers publiés



Description

Dans une banque, la traduction comptable des opérations relève d'un double défi, celui de leur bonne compréhension, puis celui de leur bonne présentation, et ce dans un contexte multi-référentiel, français et international (IFRS). Par ailleurs, la surveillance prudentielle des établissements bancaires, exercée au plan national et européen, repose sur le socle des états financiers. Cette première session développe l'approche en principes comptables des normes locales françaises.

1. L'appréhension du contexte bancaire

- Préconisations des régulateurs et normalisateurs français.
- Etats de synthèse : DEU, rapport annuel, reporting RUBA.
- Règlement ANC 2014-01 et plan de comptes PCEC.
- Architecture des traitements avec l'interpréteur comptable.

2. Opérations de trésorerie en € et devises

- Caisse, banque centrale, effets publics.
- Dettes et créances interbancaires.

3. Opérations avec la clientèle

- Comptes à vue et à terme.
- Cartographie des crédits à la clientèle.
- Affacturage.
- Taux d'intérêt effectif, cas pratique.



- Notion de douteux et modalités de dépréciation.

4. Contrats de location pour les bailleurs (crédit-bail/LOA/LLD)

- Immobilisations en crédit-bail ou en location simple.
- Plan d'amortissement des biens loués.
- Détermination de la réserve latente, cas pratique.

5. Portefeuille-titres

- Les différentes catégories de titres, présentation et évaluation.
- Comptabilisation des revenus et des dépréciations.
- Dettes représentées par des titres.
- Cessions temporaires.

6. Instruments dérivés

- Trading.
- Opération de couverture.

7. Autres passifs

- Comptes de régularisation, provisions pour risques.
- Dettes subordonnées.

8. Capitaux propres

- Capital, prime d'émission.
- Réserves et résultat.

9. Synthèse – publication des comptes sociaux des banques

- Présentation des agrégats réglementaires.
- Principales informations en annexe.



Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de Prérequis.



Modalités pédagogiques

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques



Moyens et supports pédagogiques

Remise du support pédagogique aux stagiaires



Modalités d'évaluation et de suivi

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie

Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation